



## Journée Internationale des Droits de l'Enfant : les enfants ont des droits, la France a le devoir de les garantir !

Le 20 novembre 1989, l'assemblée générale de l'ONU adoptait la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Chaque année depuis, nous célébrons partout dans le monde, la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre. C'est l'occasion de se rappeler que chaque enfant a des droits. Cependant, en 2025, force est de constater que le compte n'y est pas. Des enfants dorment encore dehors, ont faim, ont soif, ont peur...

Les enfants ne sont pas des chiffres ni des mesures à indiquer dans des rapports. Ce sont notre succession et notre futur. Pourtant, aujourd'hui, en France, 1 enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. Certains vont à l'école le ventre vide, d'autres dorment à l'hôtel, en hébergement d'urgence ou dans la rue. Beaucoup d'adultes sont témoins au quotidien de ce que vivent les enfants : difficultés de logement, fins de mois compliquées, renoncements à certaines activités, inquiétude pour l'avenir.

Il est important de se rappeler que les droits de l'enfant ne sont pas une option. En ratifiant la CIDE en 1990, la France s'est engagée à en garantir l'application. Les droits de l'enfant concernent l'ensemble de la société : institutions, collectivités, associations, professionnels, familles, citoyennes et citoyens. Rappelons aussi que les communes, les services publics, les associations et l'ensemble des acteurs locaux ont un rôle important dans la vie quotidienne des enfants : logement, restauration scolaire, crèches, centres de loisirs, espaces verts, accès à la lecture et à la culture.

À l'occasion du 20 novembre les Pionniers de France souhaitent rappeler l'État Français à ses obligations. Revendiquons la mise en place d'une véritable politique de l'enfance qui permette à chaque enfant de bénéficier de conditions de vie dignes : un toit adapté, une alimentation de qualité, l'accès aux soins, aux loisirs, à la culture...

La pauvreté et la précarité marquent encore trop d'enfants et d'enfances. Le 20 novembre est un moment pour mettre en lumière ces réalités, mais aussi, rappeler l'existence et l'importance des droits de l'enfant, et encourager toutes les actions qui contribuent à mieux les faire respecter.

**Les enfants ont des droits. Les connaître et les prendre en compte, c'est contribuer à leur bien-être aujourd'hui et à une société plus libre, plus égalitaire et plus fraternelle demain !**

Le conseil national  
des Pionniers de France

Union des Fédérations des Pionniers de France

19 rue Marie-Madeleine Le Pichon  
93430 Villetaneuse

[contact@lespionniers.org](mailto:contact@lespionniers.org) – 01 58 34 05 20